5, rue Pleyel
93200 St Denis

fgaac-cfdt@fgaac.org

www.fgaac-cfdt.fr

FGAAC-CFDT Officiel

Paris, le 15 octobre 2026

COMMISSION MÉTIER TRACTION :

EN DIRECT DE LA COMMISSION MÉTIER TRACTION DU 15 OCTOBRE

LA SECONDE COMMISSION MÉTIER TRACTION DE L'ANNÉE 2026 S'EST TENUE CE JOUR AVEC LES ACTIVITÉS :

L'ordre du jour de cette seconde Commission Métier Traction comportait plusieurs points importants pour les conducteurs :

→ la présentation du bilan SEF (Sécurité d'Exploitation Ferroviaire) de l'année 2025 et un point d'étape au 31 août 2026 ainsi que la présentation du bilan SST (Santé et Sécurité au Travail) de l'année 2025 et un point d'étape au 30 juin 2026 ;

→ les modifications qui seront apportées à la TT00035 (référentiel de certification des conducteurs de train) ;

→ les évolutions des instructions européennes concernant les formulaires d'ordre ;

→ la présentation du retour d'expérience sur ODICEO (Outil de Digitalisation des Incidents de Circulation et de Transmission des Ordres écrits).

La FGAAC-CFDT a déploré une nouvelle fois, l'absence de représentants d'Hexafret et des sociétés dédiées de la SA Voyageurs lors de cette commission métier. La FGAAC-CFDT a réaffirmé son attachement au maintien d'un dialogue social métier transverse à la conduite ! →→→

LA FGAAC-CFDT FAIT LE POINT EN DÉTAIL SUR LES DIFFÉRENTS SUJETS ABORDÉS LORS DE CETTE COMMISSION MÉTIER TRACTION

DEPUIS PLUS DE 140 ANS LA FGAAC-CFDT DÉFEND ET INFORME LES CONDUCTEURS...

Mon syndicat professionnel en direct sur mon téléphone ou ma tablette !

Actus
Infos
Contacts

Accès aux simulateurs FGAAC-CFDT

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Téléchargez gratuitement l'application

© FGAAC-CFDT octobre 2026 - Crédits photo : Adobe Stock

LA FGAAC-CFDT A MIS À PROFIT CETTE COMMISSION MÉTIER POUR ABORDER PLUSIEURS SUJETS IMPORTANTS POUR LES ADC :

La FGAAC-CFDT a interpellé la Direction de la Traction et les activités sur plusieurs sujets :

- l'inflation atteint 3,1% pour le mois de septembre, soit son plus haut niveau depuis 3 ans. La FGAAC-CFDT a réaffirmé ses revendications salariales et ses attentes pour les conducteurs, dans le cadre de la revoyure salariale, qui aura lieu le 3 novembre prochain ;
- la FGAAC-CFDT a exigé le maintien d'un niveau de recrutement important à la conduite pour 2027. Face à un taux de réussite qui dégringole et s'établit désormais à 54% à l'examen TB, la FGAAC-CFDT a porté la nécessité de mettre en oeuvre un plan d'action spécifique ;
- la FGAAC-CFDT est également revenue sur les derniers événements sécurité et a fait part de ses inquiétudes suite à la multiplication des anomalies à l'infrastructure ;
- la FGAAC-CFDT est largement intervenue sur le volet conditions de travail : commande du personnel et augmentation des temps forfaitaires prévus notamment pour la PS et pour les rectificatifs, gestion des épiodes de fortes chaleurs, problématiques avec les VTC...

SÉCURITÉ D'EXPLOITATION ET DU PERSONNEL :

- Le bilan 2025 en termes de FSA (Franchissement de Signaux d'Arrêt) et de FSE (Franchissement de Signaux Evités) est mauvais avec 75 FSA et 74 FSE !
- Le nombre d'accidents du travail reste à un niveau très élevé et s'établit à 400 !
- La FGAAC-CFDT a interpellé la Direction sur le fait que les chiffres étaient tronqués, du fait du retrait des filiales du bilan sécurité.

PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE LA TT00035 :

- La précision est apportée sur le fait que l'accompagnement spécifique des moniteurs tous les 3 ans doit être effectué sur la fonction de moniteur et hors certification conduite.
- La Direction intègre des possibilités de dérogations sur des pré-requis linguistiques pour l'accès TGV à des roulements interopérables ainsi que sur une extension des compétences V160/V200 pour les TB-1.

ÉVOLUTION DES FORMULAIRES D'ORDRE :

- Il existe actuellement 37 formulaires d'ordre dont 7 instructions européennes et 23 instructions nationales. A partir du 13 juin 2027, nous aurons 9 instructions européennes et plus que 13 instructions nationales.
- Aujourd'hui, il existe 4 ordres pour franchir un signal (ordres CBA, C, S et MV) et il n'y en aura plus qu'un seul. L'obligation de marcher à vue ne figurera plus sur le formulaire d'ordre.

DÉPLOIEMENT DE L'APPLICATION ODICEO :

- L'application ODICEO est en cours de déploiement depuis la fin du mois d'août 2026.
- Tous les EIC (Etablissement Infra Circulation) ne sont pas sur ODICEO mais ils seront tous basculés sur l'application d'ici la fin d'année.
- La FGAAC-CFDT a remonté des difficultés rencontrées par les ADC, du fait notamment du délai de déploiement de cet outil par rapport à la formation et avec le mode dégradé.